

Le Siècle à Venir

Ancienne et Nouvelle Alliances

Aujourd'hui, bien des gens rejettent l'Ancien Testament, parce qu'il comporte les lois. Or, c'est la loi divine qui détermine ce qu'est le péché. Cette connaissance est donc vitale pour le chrétien.

Ni Jésus ni les apôtres n'ont déclaré que les Ecritures de l'Ancien Testament étaient périmées et pouvaient donc être écartées de la vie du chrétien.

L'apôtre Jean écrit: "Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi. Or, vous le savez, Jésus a paru pour ôter les péchés... quiconque pèche ne l'a pas vu et ne l'a pas connu" (I Jean 3:4-6). Il est donc très important de déterminer si l'Ancien Testament est toujours en vigueur puisqu'il contient énormément de lois. Vous ne pouvez pas éviter de tomber dans le piège du péché, si vous ne connaissez pas la loi?

Jésus a dit à Ses disciples: "Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé" (Matth. 5:18).

Qu'est-ce qu'un iota? Il s'agit de la plus petite lettre de l'alphabet grec. Jésus ajoute qu'il ne peut même pas en disparaître un seul trait de lettre, même pas de ce petit iota. Par cette phrase, Jésus exprime toute l'importance de l'intégralité de la loi. Ce message est loin de concorder avec les affirmations des prédicateurs qui prêchent que la loi est abolie. Une telle déclaration est en contradiction absolue avec l'enseignement du Christ.

La loi se situe essentiellement dans l'Ancien Testament, particulièrement dans les cinq premiers livres qui vont de la Genèse au Deutéronome. Elle est aussi itérée dans toute la Bible, comme par exemple dans les prophètes. Jésus en fit mention lorsqu'Il déclara: "Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir mais pour accomplir" (Matth. 5:17).

Dans ce verset le mot "accomplir" est traduit du grec "PLEROO" qui signifie accomplir, perfectionner, compléter. Nous allons voir que Jésus est venu pour perfectionner la loi et non pas pour l'abolir, pour l'effacer. D'ailleurs, Lui-même a observé la loi scrupuleusement, nous laissant ainsi un exemple que nous devons suivre.

L'apôtre Jean nous demande de vivre comme Jésus a vécu: "Celui qui dit qu'il demeure en lui, doit marcher aussi comme il a marché lui-même" (I Jean 2:6). L'apôtre Paul en parlant du Christ écrit: "... il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché" (Héb. 4:15). Quant à l'apôtre Pierre, il ajoute: "... vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude" (I Pi. 2:21-22).

Si Jésus n'avait pas mis en pratique toute la loi, Il aurait péché (I Jean 3:4).

Dans ce que l'on appelle le sermon sur la montagne, le Christ renforça les exigences de la loi. Il lui donna une dimension supplémentaire et plus profonde. Elle se trouve exprimée aussi dans chacun des livres du Nouveau Testament.

Prenez la peine d'examiner ce que Jésus déclare et vous verrez qu'Il n'est pas venu remplacer les lois de l'Ancien Testament par une série de lois différentes, comme bien des gens le croient. Ces lois restent inébranlables, inaltérées et elles doivent rester telles que nous les découvrons dans le texte hébreu, sans qu'il n'en disparaisse un seul iota ou un seul trait de lettre. Au contraire, elles ont été amplifiées par le Christ!

Jésus ajoute: "Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux" (Matth. 5:19).

Jésus ne dit pas que ces gens coupables de supprimer une partie de ces commandements, ou d'enseigner aux autres à le faire, seront dans le Royaume de Dieu. Il dit tout simplement qu'on parlera d'eux. Celui qui supprimera l'un de ces plus petits commandements sera appelé "le plus petit" dans le royaume, tandis que celui qui les enseignera sera appelé "grand", par ceux qui seront dans ce royaume.

Nous pouvons rattacher cette déclaration à celle-ci: "Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux" (Matth. 7:21).

L'Ancien Testament nous apprend que le Christ devait venir renforcer la loi et la magnifier. Esaïe écrit: "Tu as vu beaucoup de choses, mais tu n'y as point pris garde; on a ouvert les oreilles, mais on n'a point entendu (Pourquoi? Parce qu'ils avaient le coeur insensible comme l'indique dans Matthieu 13:15). L'Eternel a voulu, pour le bonheur d'Israël, publier une loi grande et magnifique" (Es. 42:20-21).

Le mot "publier" est traduit de l'hébreu "GADAL" qui signifie agrandir, magnifier, renforcer, augmenter. Quant au mot "magnifique", il est traduit d'"ADAR" dont le sens est: glorieuse, honorable, élargie.

En ajoutant l'esprit de la loi à la lettre de la loi, Jésus montre bien qu'elle est inaltérable, perpétuelle.

La loi est éternelle! David écrit: "... tous tes commandements sont la vérité. Dès longtemps je sais par tes préceptes que tu les a établis pour toujours... Le fondement de ta parole est la vérité, et toutes les lois de ta justice sont éternelles" (Ps. 119:151-152, 160).

En disant qu'il ne disparaîtra pas de cette loi éternelle un iota ou un seul trait de lettre, il ne faut pas croire qu'à partir de ce moment-là, Jésus en culbute toutes les lettres pour les arranger d'une manière différente et leur faire dire autre chose. Il confirme que le texte reste inchangé.

Il a laissé la loi telle qu'elle était à l'origine, mais Il a demandé à Ses disciples d'apporter un regard plus étendu sur la loi, d'en comprendre son intention et de l'appliquer dans des domaines plus larges, mais surtout pas de s'en détourner.

Avez-vous jamais trouvé une seule déclaration du Christ confirmant que la loi était abolie? Non, vous n'en trouverez pas dans la Parole de Dieu. Au contraire, Il ajoute: "Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux" (Matth. 5:20).

Autrement dit: Si votre justice, si votre observance des lois n'est pas plus grande que celle de ceux qui n'observaient que la lettre de la loi, alors vous n'hériterez pas du Royaume. Votre justice doit être plus grande que la leur. Sans quoi, la porte du Royaume se fermera devant vous!

A ces paroles sans équivoque Jésus ajouta: "Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne tueras point; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges" (Matth. 5:21).

Remarquez que le Christ n'apporte aucune modification au sixième commandement, Il le laisse tel qu'il est, mais à la lettre de la loi, le verset suivant ajoute l'esprit de la loi qu'il faut observer également: "Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges; que celui qui dira à son frère Raca! (il s'agit d'un terme injurieux) mérite d'être puni par le Sanhédrin; et que celui qui lui dira: Insensé! mérite d'être puni par le feu de la géhenne" (Matth. 5:22).

A l'époque de l'Ancien Testament, quelqu'un qui tuait son prochain par accident pouvait être disculpé. Par contre un crime prémédité était puni de la peine de mort.

Jésus demanda que nous allions encore plus loin avec ce commandement, comme avec chacun des commandements. Voilà pourquoi Il les magnifia pour nous aider à atteindre un but précis qu'Il décrit en ces termes: "Devenez parfaits, comme votre Père céleste est parfait" (Matth. 5:48).

C'est une conclusion erronée de prétendre que, si une des lois divines ou un commandement n'est pas répété dans le Nouveau Testament, il n'est plus en vigueur.

Jésus-Christ n'a pas altéré la lettre de la loi! Pour comprendre ce qu'Il fit exactement, nous devons considérer toute la Bible sans rejeter l'Ancien Testament, comme beaucoup le font.

David n'avait pas de texte à sa disposition expliquant l'esprit de la loi. Nous avons à notre disposition le cinquième chapitre de l'Evangile de Matthieu. Toutefois, grâce au Saint-Esprit qui lui avait été donné (Ps. 51:13), il put discerner cette dimension convergente de la loi.

Il explique comment il y parvint: "Je te cherche de tout mon coeur: Ne me laisse pas égarer loin de tes commandements! Je serre ta parole dans mon coeur, afin de ne pas pécher contre toi... Je fais mes délices de tes commandements, je les aime. Je lève mes mains vers tes commandements que j'aime... Avant d'avoir été humilié, je m'égarais; maintenant j'observe ta parole... Je vois des bornes à tout ce qui est parfait: Tes commandements n'ont point de limite. Combien j'aime ta loi! Elle est tout le jour l'objet de ma méditation. Tes commandements me rendent plus sage que mes ennemis, car je les ai toujours avec moi (Ps. 119:10-11, 47-48, 67, 96-98).

En écrivant: "Tes commandements n'ont point de limite", David nous fait comprendre qu'il discerna la dimension complémentaire, c'est-à-dire l'esprit de la loi qui s'ajoutait à la lettre de la loi. En lisant ce Psaume 119 qu'il a écrit, on comprend pourquoi, en parlant de lui, Dieu lui a rendu ce témoignage: "J'ai trouvé David, fils d'Isaï, homme selon mon coeur, qui accomplira toutes mes volontés" (Actes 13:22). David voulait changer lorsque Dieu le corrigeait, voilà pourquoi il étudiait et méditait la loi.

Le Nouveau Testament ajoute à la loi, il l'amplifie, la renforce. La loi est éternelle à l'encontre des ordonnances des sacrifices qui furent données plus tard à cause des transgressions commises contre cette loi éternelle.

Jérémie écrit: "Voici, les jours viennent, dit l'Eternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères... alliance qu'ils ont violée, quoique je fusse leur maître, dit l'Eternel. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Eternel: Je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur coeur; et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple" (Jér. 31:31-33).

Cette loi écrite sur des tables de pierre doit également être écrite dans notre coeur. Il n'y a donc aucun changement prévu quant à la loi elle-même, le seul changement se situe en ce qu'elle sera écrite dans les coeurs. C'est ainsi que le chrétien connaîtra vraiment Dieu. Cette loi restera en vigueur selon la lettre, telle qu'elle fut donnée dans l'Ancien Testament, mais en plus selon l'esprit.

Si on étudie la Bible, on doit reconnaître que la loi est toujours en vigueur telle qu'elle a été donnée à l'époque du Sinaï, mais en plus il faut la voir également telle que Jésus-Christ l'a définie.

Lorsque l'Eternel décida de vivre au milieu du peuple d'Israël, Il fit construire un tabernacle et choisit Aaron et ses fils comme sacrificateurs, afin de les mettre à Son service dans le sacerdoce, dans la prêtrise. Il choisit encore les membres de la tribu de Lévi, les lévites, pour être au service des sacrificateurs et s'occuper des divers soins pour le tabernacle et tous les ustensiles (Nomb. 3).

Le Christ ne pouvait pas être un prêtre selon le sacerdoce mosaïque car Moïse ne fut jamais sacrificateur.

Au cours de la période de la nouvelle alliance, quelqu'un a-t-il eu un rôle comparable à celui qu'Aaron et ses descendants eurent à l'époque de l'ancienne alliance?

Oui, Paul nous en parle dans les chapitres 7, 8 et 9 de son épître aux Hébreux. Il écrit que nous avons un Souverain sacrificateur qui S'est assis à la droite du trône de Dieu, Il est ministre du véritable tabernacle, dressé par le Seigneur et non par un homme (Héb. 8:1-2).

Le tabernacle construit de mains d'homme est celui que Moïse a dressé (Ex. 40). Il était la copie terrestre de celui qui est dans les cieux pour le trône de Dieu. Si l'original est là, dans les cieux, il est certain qu'un sacrificateur doit y être aussi, pour continuer à officier sous la nouvelle alliance.

En lisant la loi, on y découvre la description du tabernacle terrestre, copie du tabernacle céleste, bien que nous ne puissions savoir de quoi l'original est constitué. La plupart des chrétiens n'ont jamais pensé sérieusement à cela et si nous voulons comprendre le rôle du Christ, nous devons connaître celui des fils de Lévi et d'Aaron.

Paul poursuit: "Tout souverain sacrificateur est établi pour présenter des offrandes et des sacrifices; (Il rappelle l'ordre donné à Moïse de faire tout, d'après le modèle qui lui avait été montré sur la montagne, car il fallait que le tabernacle terrestre soit la copie de celui qui est dans les cieux)" (Héb. 8:3-5).

Paul ajoute: "Le Christ a obtenu un ministère supérieur car il est le médiateur d'une alliance plus excellente, établie sur de meilleures promesses. Si la première alliance avait été sans défaut, (ajoute Paul), il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur annonce une alliance nouvelle" (Héb. 8:6-8).

L'alliance est un accord qui se rapporte à la loi. Si on l'observe telle qu'elle est prescrite, on reçoit des bénédictions et si on la rejette, on reçoit des malédictions. C'est là l'accord qui avait été pris.

Avez-vous remarqué que la faute n'était pas uniquement chez le peuple, elle était aussi dans l'alliance elle-même, puisqu'il est écrit: "... si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde...". Ce passage ajoute: "Voici les jours viennent... où je ferai... une alliance nouvelle..." (Héb. 8:8).

La première alliance ne pouvait atteindre le but pour lequel elle avait été établie, car elle avait une faiblesse humaine, elle ne pouvait s'accomplir par la chair uniquement, il lui manquait la puissance du Saint-Esprit.

La Bible ajoute: "... Car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et moi aussi je ne me suis pas soucié d'eux, dit le Seigneur" (Héb. 8:9).

La première alliance avait une faiblesse fondamentale, en ce sens que la loi était écrite sur des tables de pierre, mais avec la nouvelle alliance les choses sont différentes, ce défaut est corrigé.

C'est avec intention que Dieu a établi la première alliance telle qu'elle était, afin de démontrer que l'homme ne peut accomplir, par sa seule force, ce pourquoi il a été appelé.

Cette nouvelle alliance est faite, de nos jours, avec tous ceux que Dieu appelle. Elle n'est pas conclue avec ceux qui rejettent la loi divine et qui, contrairement à ce que Jésus a affirmé, veulent la considérer comme abolie.

"En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître" (Héb. 8:13). Il est donc très clair que ce qui est près de disparaître, c'est l'ancienne alliance, ce n'est pas la loi divine. Cette nouvelle alliance est établie à jamais et elle sera pour tous un jour.

Après cela, Paul décrit les objets qui se trouvaient dans le lieu saint, là où les sacrificateurs pouvaient entrer en tout temps (Héb. 9:1-6).

Certains écartent tout ceci prétextant qu'il s'agit de la loi de Moïse. Moïse était le porte-parole, mais pas le législateur, c'est Dieu qui l'est.

Tout ceci se situe dans le Nouveau Testament. Si vous voulez connaître la signification exacte du message de Paul, quant à la fonction actuelle du Christ et la signification des choses matérielles qui se trouvaient dans le tabernacle, vous devez examiner l'Ancien Testament et particulièrement les livres de l'Exode, du Lévitique et des Nombres.

Que se passait-il dans la seconde partie appelée le saint des saints? "... le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple. Le Saint-Esprit montrait par là que le chemin du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait" (Héb. 9:7-8).

A l'époque de Moïse ce chemin n'était pas ouvert, puisque seul le souverain sacrificateur y avait accès. Dans toute cette copie du céleste, il n'y avait donc aucun accès direct vers le Père qui Lui est dans les cieus.

Ensuite, Paul explique que les offrandes, les sacrifices, les aliments, les boissons et les diverses ablutions, n'étaient que des ordonnances charnelles imposées jusqu'à une époque de réformation (Héb. 9:9-10).

Pendant cette période, chaque sacrifice n'était qu'un rappel de la culpabilité, aucun sacrifice ne pouvait laver la conscience ou le coeur. L'époque de réformation est celle qui a débuté par la mort du Christ. David avait compris tout cela, c'est pourquoi il a écrit: "Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé..." (Ps. 51:19).

Le véritable chrétien doit donc voir dans la loi, non seulement la mort de l'animal sacrifié, mais aussi la mort du Christ qui S'est sacrifié volontairement pour tous.

Si la volonté n'est pas brisée chaque fois que l'on transgresse la loi, il est inutile et vain d'approcher Dieu par la prière, car on ne s'approchera pas de l'autel qui est dans les cieus avec contrition et Dieu n'écouterà pas, comme le confirme Esaïe (Es. 59:1-2). Voilà pourquoi il est très important de comprendre le message donné dans l'épître aux Hébreux.

Paul poursuit: "Mais Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir... il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint... avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle... combien plus le sang du Christ, qui par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des oeuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant! Et c'est pour cela qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis" (Héb. 9:11-15). Christ est dans le tabernacle céleste établi par Dieu le Père et Il y est entré avec Son propre sang.

Aujourd'hui, beaucoup de gens se croient chrétiens, mais ils rejettent que ce qui ne leur convient et ce qui ne leur plaît pas. Cette façon de voir les choses n'a vraiment rien à voir avec le véritable christianisme. Servir le Dieu vivant, c'est Lui obéir et se soumettre non seulement à Lui, mais à Son gouvernement et à Ses lois.

C'est par un esprit éternel que Jésus-Christ S'est offert Lui-même et, si l'homme veut se libérer du péché, il doit être rempli de l'Esprit de Dieu. En S'offrant, Jésus attire notre attention sur notre culpabilité, pour autant que nous acceptions de nous laisser guider par cette puissance, ce Saint-Esprit qui émane du Dieu vivant et qui est Sa pensée.

Enfin Paul ajoute: "... il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions... ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis..." (Héb. 9:15-16).

La terre, fut promise au cours de la première alliance. La nouvelle alliance contient, elle, une promesse de vie éternelle. Lorsque les gens s'écartent de la loi, ils s'éloignent du tabernacle et ils supposent qu'ils iront au ciel.

Ils ne comprennent pas l'alliance, ils ne comprennent pas la promesse, mais ils s'imaginent qu'ils resteront éternellement aux pieds de Dieu, comme un chien fidèle aux pieds de son maître. Le but véritable de leur existence leur est toujours inconnu.

A l'époque de l'ancienne alliance, celui qui observait la lettre de la loi pouvait continuer à vivre, la vie ne lui était pas ôtée. Mais de toute façon, ses jours, tout comme les nôtres, étaient limités, tandis que l'Esprit Saint, que Dieu n'accorde qu'à ceux qui Lui obéissent (Actes 5:32), apporte la vie éternelle.

Il est extrêmement important d'examiner l'ancienne et la nouvelle alliances. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut vraiment comprendre ce que Dieu veut nous enseigner et ce qu'Il attend de chacun de nous.

L'Ancien Testament a été donné pour montrer ce qu'est le péché et ceci est un point important pour le chrétien, comment pourrait-on ne plus pécher si l'on ignore exactement sa signification et c'est la loi qui nous la révèle. Si la loi n'avait pas été donnée, le péché qui est la transgression de la loi n'aurait pu exister.

Jésus n'a jamais eu l'intention de nous répéter les lois, Il S'est contenté de confirmer qu'il n'en disparaîtra rien, même pas un iota ou un seul trait de lettre. Il affirme que l'homme doit vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu et ce n'est qu'en s'accrochant à toute la parole de Dieu, qu'il peut comprendre, non seulement ce que le Christ accomplit aujourd'hui, mais aussi ce que Dieu demande à l'homme d'accomplir sur cette terre.

Dès le commencement, le jour du repos qui a été fait pour l'homme (Marc 2:27) a été arrêté au septième jour et cela reste inchangé à perpétuité. Il en est de même pour les fêtes annuelles de l'Eternel. Le Christ a observé tout cela, sans oublier tous les commandements, points élevés de la loi, car ils en sont toute la base.

✉ **Le Siècle à Venir asbl**
Allée du Grand Chéniât, 30
B6280 – Loverval
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

📧 le.siecle.a.venir@brutele.be